



**Mercredi 16 mai 2018**

# **JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX**

**Adoptée par l'ONU le 8 décembre 2017**

## **DEUX RENDEZ- VOUS :**

### **> LE VILLAGE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX**

Allées Jules-Guesde

De 10h à 12h : public scolaire  
(écoles, collèges, lycées)

De 14h à 20h : tout public  
Entrée libre et gratuite

### **> CHORALES DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX**

Temple du Salin

4, impasse de la Trésorerie

Concert de 20h30 à 23h

Entrée libre et gratuite dans  
la limite des 400 places disponibles

# FÊTONS ENSEMBLE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX !

Vivre ensemble en paix, c'est respecter l'autre dans sa différence, c'est apprécier la diversité à sa juste valeur, c'est se rassembler sans se ressembler. La Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix, qui sera fêtée chaque 16 mai, a été adoptée le 8 décembre 2017 par la 72<sup>e</sup> assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à l'unanimité des 193 états membres.

## DEUX RENDEZ-VOUS

### > LE VILLAGE

#### DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

Au fil des différents quartiers du village, nous expérimenterons ce vivre-ensemble en Paix qui relie toute la famille humaine, à travers expositions, ateliers, jeux, animations musicales, échanges thématiques.

- **De 10h à 12h** : public scolaire (écoles, collèges, lycées)
- **De 14h à 20h** : tout public  
Allées Jules-Guesde  
Métro Ligne B  
Tram T1- T2 Palais de Justice  
Entrée libre et gratuite

### > CHORALES

#### DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

**Concert de 20h30 à 23h**

Temple du Salin

4, impasse de la Trésorerie

Métro Ligne A Carmes - Métro Ligne B

et Tram T1- T2 Palais de Justice

Entrée libre et gratuite dans la limite

des 400 places disponibles

Le concert de chorales réunit la diversité de vivre ensemble :

- Chorale du diocèse,
- Chorale protestante de Madagascar,
- Deux chorales populaires,
- Chorale juive,
- Chorale soufie,
- Chorale lycéenne (sous réserve).

Organisé par le collectif JIVEPOccitanie (qui regroupe une trentaine d'associations et partenaires), les membres signataires de la Charte de la Fraternité et soutenu par diverses institutions.

Programme détaillé : [www.jivepoccitanie.org](http://www.jivepoccitanie.org) et [@jivepoccitanie](https://www.facebook.com/jivepoccitanie)  
[www.nondiscrimination.toulouse.fr](http://www.nondiscrimination.toulouse.fr)

Tél. : 06 26 91 67 20 – Courriel : [jivepoccitanie@gmail.com](mailto:jivepoccitanie@gmail.com)

En partenariat avec : **MAIRIE DE TOULOUSE**  
[www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)

